



**BILAN** 2015  
d'activités

**HAUTE-MARNE**



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
HAUTE-MARNE





“ Dans un contexte difficile, une Chambre d'Agriculture à vos côtés, avec des équipes qui ont, tout au long de cette année fait preuve de compétences, de dynamisme au service de l'agriculture haut-marnaise :

- accompagnement collectif et individuel pour leurs engagements MAE,
- appui long et souple aux aléas de la déclaration PAC,
- soutien aux éleveurs face à la crise de l'élevage,
- engagée dans la mutualisation avec les Chambres d'Agriculture des départements voisins dans le seul but d'adapter nos compétences et augmenter la qualité de nos services.

Et nous terminons l'année 2015 par la mise en place de la nouvelle Chambre Régionale Grand Est qui regroupe dix départements. De nouvelles perspectives s'ouvrent à nous.

Etre acteur en 2016 c'est être force de proposition par l'action collective : conscient des difficultés mais aussi des enjeux.

Garder à l'esprit le pragmatisme, la réactivité et une certaine dose d'optimisme. ”

**Christophe FISCHER,**  
Président

## L'action des élus avec les Ardennes, la Marne et l'Aube

### Les Chambres d'Agriculture entre réformes et mutualisation

2015 restera l'année de préparation des grands changements imposés par les réformes territoriales et du réseau des Chambres mais aussi celle d'un vrai engagement de mutualisation interdépartementale.

La réforme territoriale a entraîné la fusion des trois Chambres d'Agriculture régionales (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine) nécessaire pour porter l'influence de l'agriculture dans la nouvelle Région "Grand Est". Un décret impose par ailleurs à la Chambre régionale le portage de fonctions supports pour le compte des Chambres départementales.

Conscients que toutes ces évolutions suscitent des questions à tous niveaux, les élus des Chambres d'Agriculture de Champagne-Ardenne ont choisi d'être encore plus unis et solidaires en **développant des organisations mutualisées** autour de trois orientations fortes :

- Accompagner tous les agriculteurs et territoires de Champagne-Ardenne par une offre de conseils **commune** : création d'un service viticole commun aux Chambres de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube et mise en place d'une équipe Conseil en Installation, Développement de projets et Entrepreneurat communes à l'Aube et la Haute-Marne.
- Définir une politique portée par une stratégie d'influence mutualisée, pour cela **la voix des quatre départements en Grand Est sera partagée et débattue avant d'être portée.**
- Développer l'élaboration concertée de projets en **mutualisant l'Ingénierie Financière et de projets et la stratégie de Recherche & Développement.**

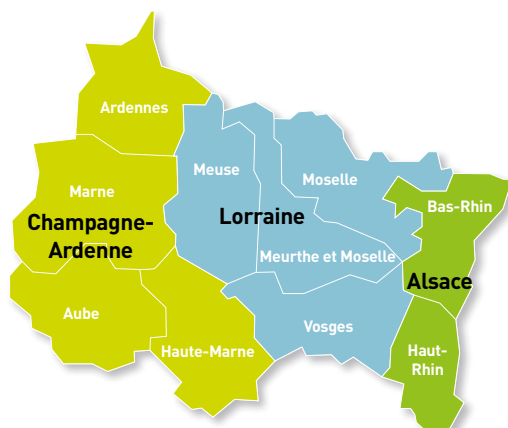
Ce travail collectif se décline et se renforce pour notre Chambre de la Haute-Marne.

Notre recherche de solutions permettant de mieux apporter du conseil et de renforcer notre efficacité passe systématiquement par une réflexion avec nos collègues aubois, marnais et ardennais.

Ce groupe de 4 Chambres soudées et travaillant en confiance permet de se préparer à l'évolution des Chambres de façon sereine.

Sur 2015, une accélération s'est faite avec la Chambre d'Agriculture de l'Aube : Conseil d'Entreprise, Installation, CFE (Centre de Formalités des Entreprises), Équipe Productions Végétales,...

L'année 2016 et l'arrivée de la nouvelle Région permettront à la fois de consolider ce qui a été engagé dans le groupe à 4, mais aussi d'offrir de belles opportunités de partage, de compétences avec nos voisins lorrains et alsaciens.





# La Chambre d'Agriculture, c'est...

## Focus des missions de service public

Le statut de Chambre consulaire nous confère des missions générales (représentation, information) ou spécifiques de service public. Les missions de **service public** spécifiques, de plus en plus déléguées par l'Etat, s'illustrent au travers de nombreuses préoccupations :

### • Installation - Transmission

Accueil, information, pré instruction des projets. En 2015, ce sont 38 dossiers d'installation qui ont été instruits, 39 nouveaux candidats en recherche de ferme et 10 inscrits au Répertoire Départ Installation.

### • Centre de Formalités des Entreprises

Enregistrement ou mise à jour des données des entreprises agricoles. 350 enregistrements sur 2015.

### • Identification et certification

Assurer la traçabilité, la sécurité alimentaire de toute la filière, le suivi sanitaire et fiabiliser la chaîne de sélection, telles sont les missions de cette activité. Cela concerne 1 253 détenteurs bovins (203 500 bovins) et 694 détenteurs ovins (48 500 ovins).

### • Apprentissage

Enregistrement et vérification de validité des contrats d'apprentissage : 89 en 2015, dont 80% en agricole, 11% en para-agricole, 9% se répartissant entre les secteurs forestier, équin et paysage. Les apprentis sont majoritairement issus de formation CAP à BTSA (83%).

La Chambre d'Agriculture est auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles.

A l'écoute du terrain et soucieuse d'anticiper les évolutions, elle est consultée par les pouvoirs publics et fonde ses propositions dans l'intérêt général, notamment sur des projets d'évolution du cadre réglementaire et de l'environnement juridique de l'exploitation. Annuellement, ce sont plus de 62 avis qui sont émis par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, notamment en matière d'urbanisme (PC, CU, PLU), de foncier, ou d'environnement.

## Les services de la Chambre

### Qualité d'écoute et d'accompagnement

La satisfaction est notre priorité. Depuis 2012, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne est certifiée pour ses activités de conseil et de formation.

### La Chambre d'Agriculture, c'est...

- **1 200 agriculteurs** accompagnés et suivis dans la réussite de leur entreprise
- **100 collaborateurs** qui travaillent ensemble à l'amélioration et à l'évolution du métier d'agriculteur
- **30 collectivités territoriales** accompagnées chaque année dans leurs projets
- **62 avis consulaires** rendus chaque année dans le cadre d'expertises et de consultations
- **46 élus** sensibles à la diversité de l'agriculture départementale avec l'ambition de défendre chacun collectivement ou individuellement

## Un modèle économique équilibré

### Nos ressources

**6,7 M€ de budget**

- prestations : 55%
- impôts : 25%
- partenariats conventions : 19%
- autres produits : 1%

### Où va l'impôt ?

**Impôt 1,6 M€**

- développement agricole et territorial : 56%
- missions obligatoires et consulaires et représentation : 44%



## Développement économique et territoires

### Nos compétences en accompagnement humain gagnent en notoriété

La Chambre d'Agriculture, reconnue pour ses compétences en approche stratégique, techniques et accompagnement humain, a multiplié ses interventions auprès d'autres organismes et au sein du réseau des Chambres d'Agriculture, dans d'autres départements.

C'est dans le domaine de l'accompagnement humain que les demandes ont été les plus nombreuses, auprès de publics variés, pour aider les jeunes agriculteurs en phase d'installation à clarifier leurs objectifs, pour faciliter la communication entre exploitants partageant un même projet, pour aider des conseillers agricoles dans leurs missions, **pour conforter des élus locaux dans leur leadership.**

#### La formation en chiffres

- 43 sessions de formation
- plus de 400 stagiaires
- 126 jours d'interventions

### Biogaz, la filière innove...

Avec 6 unités de méthanisation en chantier sur 2015, la filière biogaz se développe rapidement en Haute-Marne grâce à un accompagnement adapté, proposé par la Chambre d'Agriculture aidée de la Région et de l'ADEME.

Ainsi, en 2015, pour un collectif d'agriculteurs voulant injecter du biométhane dans le réseau GrDF sur Chaumont, la Chambre d'Agriculture a initié une prestation **d'Assistance à la mise en œuvre d'une unité de méthanisation** pour aider au choix du constructeur et assurer le lien entre les entreprises et les agriculteurs pendant toute la durée du chantier.

### Chambres d'Agriculture : Un réseau qui gaze...

GRTGaz investit pour réduire la dépendance énergétique vis-à-vis des Pays de l'Est... Pour cela un vaste chantier de pose de gazoduc est ouvert reliant Fosses-sur-Mer à Cuvilly (Oise)... **Ce chantier passe par Voisines et traverse la Haute-Marne sur 45 km, surtout en zones agricoles.**

Présents près de 6 mois dans les parcelles, les équipes et leur bataillon de lourds engins doivent tout faire pour limiter leur impact sur l'agriculture. Il s'agit principalement de maintenir l'accessibilité à l'ensemble du parcellaire et de préserver les sols.

**Sur toute la longueur du tracé, les Chambres d'Agriculture ont été associées au projet. Elles ont rédigé des mémentos de bonnes pratiques, des protocoles d'indemnisation. Aujourd'hui, elles sont aussi engagées dans des suivis de chantier et post chantier.**

Comme dans l'Aube, la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne, s'est assurée la compétence d'un pédologue de la Chambre de Lorraine pour suivre le chantier entre Lanty-sur-Aube et Voisines... Ce dernier est le gardien des procédures de préservation des sols qu'il rappelle périodiquement aux équipes et ajuste selon la météo. De plus, il consigne par écrit les incidents et aléas climatiques pour pouvoir expliquer les dégradations des sols qui se révéleraient plusieurs années après la fin du chantier.

Au sud de Voisines, c'est avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or que celle de Haute-Marne assurera le suivi du chantier...



## Drive fermier à Saint-Dizier : en avant garde du Grand Est

En Haute-Marne, comme ailleurs, 2015 aura été une année encourageante pour les drives de produits locaux.

A Chaumont et à Saint-Dizier, les producteurs ont construit collectivement une offre en ligne, et les clients sont au rendez-vous chaque semaine. Pour ce faire, ils disposent d'un logiciel national "mesproduitsenligne" et de l'assistance technique des Chambres d'Agriculture de Haute-Marne et de la Meuse.

Le drive bragard associe meusiens et haut-marnais. Ouvert en septembre, il fidélise près de 100 clients. C'est une réussite régionale en avant première de la constitution de la grande Région...

Comme nombre de drives fermiers ouverts en Région, c'est le manque d'offres et non le manque de clients qui ralentit la progression du chiffre d'affaires car partout, les clients en redemandent ...

## Le nouveau parcours installation est opérationnel

Depuis mai 2015, le nouveau dispositif d'accompagnement des jeunes est opérationnel. Ce nouvel accompagnement est ouvert à tous les nouveaux porteurs de projets au niveau de la professionnalisation.

Si ce dispositif a permis une revalorisation significative de la Dotation Jeune Agriculteur DJA (+ 40% en moyenne), il est cependant plus restrictif concernant l'accès aux aides de l'Etat. En effet, n'ont plus accès aux aides, les jeunes de moins de 40 ans qui dégagent un revenu disponible supérieur à 3 SMIC.

A noter que le parcours des aides à l'installation fait l'objet d'un partenariat avec l'Association PAI (Point Accueil Installation) qui coordonne en commun l'ensemble des accueils de porteurs de projets (diversification, nouvelle production, installation, bio,...).

## Le Plan Ambition Bio, un nouvel élan pour l'AB

Le programme d'actions 2015-2020 qui vise à développer l'agriculture biologique en Région a été signé le 30 octobre 2015.

Les protagonistes de l'agriculture régionale et du bio s'étaient donnés rendez-vous chez un éleveur bio marnais pour entériner la construction du plan d'actions qui a mobilisé les élus bio et les équipes techniques pendant l'année 2015.

L'objectif du plan ambition bio est de donner un nouvel élan au développement équilibré de toutes les filières de l'agriculture biologique de la production à la consommation en passant par la transformation et la commercialisation.

Un plan d'actions complet a été écrit par les différents organismes et va s'organiser dès 2016 sur les 4 départements de Champagne-Ardenne permettant de proposer une offre complète d'accompagnement sur l'agriculture biologique.



### Zoom 52/10

Dans l'Aube, 27 dossiers ont été agréés en 2015 et 8 en début d'année 2016 et 38 en Haute-Marne.

Pour les deux départements qui engagent un processus de mutualisation de l'accompagnement des jeunes agriculteurs, l'objectif est d'installer 40 agriculteurs par an.





# Productions Végétales, Agronomie et Environnement

## Innov'actions : la polyculture élevage à l'honneur

Une soixantaine de participants ont fait le déplacement sur les 4 parcelles du Bassigny qui composaient le rallye organisé le 16 juin 2015 sur le thème "diversifier ses pratiques et ses cultures en zone polyculture élevage".

Les agriculteurs, étudiants, maires ou agents de l'administration présents ont pu apprécier les présentations réalisées conjointement par les conseillers et les agriculteurs. Les conseillers du pôle Productions Végétales Agronomie Environnement PVAE, qu'ils soient spécialisés en productions végétales, réseau DEPHY ou en protection de l'eau, ont accordé leurs voix avec celles de leurs collègues de l'élevage et de la FDCUMA52 pour la réussite de cette manifestation.

L'essai désherbage mécanique sur maïs a été particulièrement apprécié, démontrant que l'utilisation alternée du binage et du désherbage chimique localisé sur le rang permettait d'atteindre un très bon résultat tant au niveau de la maîtrise des adventices qu'économique et environnemental avec un IFT 3 fois plus faible qu'une stratégie classique.

## Le premier guide technique interdépartemental

Les conseillers Productions Végétales de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne ont travaillé avec leurs homologues de l'Aube à la rédaction d'un guide technique sur la conduite des cultures, pour les interventions du printemps.

Cette collaboration existait déjà pour quelques conseillers, étant donné que ces guides étaient utilisés comme support technique.

La nouveauté réside dans la participation généralisée de l'équipe. Après l'expérimentation, c'est le 2<sup>ème</sup> dossier travaillé en mutualisation entre les conseillers du domaine végétal. Le guide a été envoyé fin 2015 aux agriculteurs abonnés à l'info APVA. Le prochain numéro paraîtra courant 2016 pour les interventions d'automne.



## Accompagner les collectivités pour gérer les boues des stations d'épuration

La Chambre d'Agriculture propose depuis plusieurs années une prestation aux collectivités pour réaliser les études préalables à l'épandage des boues de leurs stations d'épuration. Ainsi, en 2015, 4 dossiers ont été déposés auprès de l'administration et validés.

En effet, avant tout épandage des boues sur terres agricoles, une étude est obligatoire pour garantir la viabilité de cette filière, tant pour les agriculteurs (qualité des boues épandues) que pour la collectivité (parcelles aptes à recevoir les boues). L'épandage agricole est en effet la filière la plus durable pour la société, d'un point de vue économique et environnemental.

A ce jour, les collectivités font appel à ce service proposé par la Chambre, pour gérer les épandages sur terres agricoles des boues de station d'épuration (lagunage, station à boues activées, filtre à sables planté de roseaux). Ces épandages doivent respecter les prescriptions de l'arrêté du 08 janvier 1998.

### Mes P@rcelles, un service en ligne pour les cultures

Mes P@rcelles, un des leaders du service en ligne aux agriculteurs permet aux exploitants de prévoir, sécuriser leurs données et d'enregistrer leurs pratiques pour faciliter le pilotage de leurs cultures au quotidien. Simplement et en toute sécurité, ils peuvent ainsi valoriser leurs données technico-économiques pour une approche durable de leur exploitation.

Avec une équipe de conseillers techniques à disposition sur l'ensemble de la Région dans les Chambres d'Agriculture de Champagne-Ardenne, les exploitants peuvent compter sur des compétences et des référents locaux qui sont à leur disposition.

#### Chiffres clés :

- 600 exploitants agricoles utilisent l'outil Mes P@rcelles
- 450 exploitants viticoles sont utilisateurs de cet outil dont environ 300 par le biais de partenaires viticoles



La plus-value de la Chambre d'Agriculture repose sur la facilitation du dialogue entre la collectivité et les agriculteurs, la recherche d'exploitants volontaires pour accepter les boues et le choix des parcelles les plus pertinentes.

Dans la majorité des cas, les épandages seront prévus sur des parcelles de la commune concernée voire des communes limitrophes, dans le but de limiter le transport des matières.

## Une nouvelle dynamique pour la R&D Champagne-Ardenne

Les Chambres d'Agriculture de Champagne-Ardenne regroupent leur Recherche & Développement pour permettre aux agriculteurs, éleveurs et viticulteurs de répondre aux enjeux multiples : énergie et climat, compétitivité, besoins croissants de produits agricoles à des fins alimentaires et non alimentaires, renforcement de la qualité des produits et du respect de l'environnement.

90 expérimentations analytiques ont été menées en 2015 ainsi qu'une campagne active de recherche et interprétations de références technico-économiques au travers des réseaux d'élevage.

Un nouveau programme de R&D mutualisé, intéressant aussi bien l'élevage que l'agriculture et la viticulture, a été conçu et organisé autour de 5 thématiques :

- Le sol : fertilité des sols, utilisation de la biodiversité fonctionnelle, optimisation des facteurs de production actuels et interaction de leurs effets.
- L'agriculture numérique : capteurs, drones, satellites, robotique.
- L'autonomie des systèmes et la recherche de solutions alternatives.
- Le développement de produits biosourcés.
- L'optimisation génétique, notamment par rapport au risque climatique.
- L'utilisation du biocontrôle en alternative aux molécules de synthèse.





## Elevage

### **Le PCAE (Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations) : une mobilisation payante des Chambres de Champagne-Ardenne**

Au titre de l'année 2015, **535 projets ont été financés par le PCAE en Champagne-Ardenne**

- **61 projets de diversification** sur 80 projets candidats pour un total de 1,35 M€ sur une enveloppe de 2,23 M€ ;
- **216 projets d'amélioration de la qualité des eaux** sur 261, pour un total de 3,513 M€ sur une enveloppe de 3,60 M€ ;
- **10 dossiers de méthanisation** : 8 demandes éligibles au FEADER et recherche de solution en cours pour les 2 dossiers inéligibles ;
- **250 dossiers en élevage** retenus sur 384 pour un total de 16 M€ au lieu de 6,21 M€ initialement prévus.

**Bruno FAUCHERON**, Président du Comité Régional Elevage, insiste sur six facteurs clés de réussite auprès des cofinanceurs qui ont été à l'écoute et ont apporté leur soutien à la hauteur de la dynamique engagée par la Profession à travers le PCAE :

**1 - La mise en évidence des leviers d'investissements à l'échelle des exploitations** : importance stratégique de l'investissement dans la durabilité de l'activité d'élevage, notamment dans les exploitations de polyculture-élevage.

**2 - La mobilisation exemplaire des services de l'Etat** (DDT, DRAAF) pour instruire rapidement la masse de projets, y compris dans l'instruction des permis de construire.

**3 - L'optimisation de l'effet levier du FEADER** avec des compléments substantiels de l'Etat et de la Région.

**4 - Le doublement du budget initial du Conseil Régional**, de 1,15 à 2,3 M€, pour rattraper en partie les freins du précédent programme PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage), se traduisant par un déplafonnement des montants et des taux d'intervention.

**5 - Une écoute attentive du Préfet et du DRAAF** et de leurs services qui ont compris les besoins exprimés, et qui ont été aux côtés de la Profession pour demander à l'Etat d'accompagner de manière ambitieuse la dynamique de projets. En rupture avec l'approche traditionnelle de répartition proportionnelle, l'enveloppe est passée de 1,3 M€ à 5,1 M€, soit 6 % de l'enveloppe nationale pour l'élevage régional qui représente 3 % de l'élevage français.

**6 - Un résultat à la hauteur de la dynamique de projets** : de 6,2 M€ d'accompagnement initial pour le PCAE élevage, le montant est passé à 16 M€.





## Portes ouvertes des réseaux d'élevage de l'Est

Tous les 2 ans, courant novembre, les réseaux d'élevage de l'Est (lait et viandes bovine et ovine) organisent des portes ouvertes dans leurs exploitations.

Celles-ci participent à l'élaboration de références techniques et économiques en élevage pour alimenter les notes de conjonctures économiques et pour accompagner le conseil en élevage. Le 27 novembre dernier, une journée a été consacrée à la production laitière :

Le matin à Magneux : Daniel COUEFFE a présenté le référentiel "coûts des fourrages" qui permet d'approcher le calcul du coût alimentaire en élevage. Ces coûts calculés, en €/t MS, se décomposent en 3 postes : les coûts de la culture, le coût de la récolte et enfin le coût du stockage et de la distribution. Jennifer MOREAU a ensuite présenté "Optim'al" un nouvel outil mis à la disposition de techniciens d'élevage pour optimiser au mieux l'efficacité technique des rations. **Ces 2 outils innovants sont complémentaires et essentiels aujourd'hui pour réduire les coûts de production du lait.**

L'après-midi à Fays chez Benoît et Vincent DECHAUX : les éleveurs ont présenté en toute transparence les résultats techniques et économiques de leur exploitation. L'EARL dispose de 83 ha de SAU pour produire près de 500 000 litres de lait en AOP Brie de Meaux. Trois axes importants sont mis en œuvre : la diversification des fourrages et la réduction des coûts alimentaires, la mise en place du croisement 3 voies sur une partie de troupeau. **Avec 43% d'EBE/PB, les résultats économiques présentés font la preuve que cette stratégie d'agriculture écologiquement intensive porte ses fruits, elle permet de dégager 2 salaires sur 83 ha de SAU.**

## Innovation lait

L'automne 2015 a été très prolifique au niveau du service Lait avec la sortie de 3 nouveaux produits pour aller encore plus loin dans le service rendu à nos adhérents.

Ces analyses touchent à la fois : la santé (Cétomir, détection du risque acétonémie sur vaches laitières), l'alimentation (Diag'Amidon, valorisation de l'amidon ingéré) et la reproduction (Diag'Gestation, test de gestation dès 30 jours après insémination).



La communication autour de ces innovations s'est déroulée lors de nos incontournables assemblées de section, en novembre, qui ont réuni plus de 200 personnes.

Depuis, nous avons :

- 19 élevages qui ont signé des bons de commande Diag'Gestation depuis le 1<sup>er</sup> décembre pour 172 analyses réalisées à ce jour ;
- quelques analyses Diag'Amidon remontées (début un peu timides pour l'instant car nous sommes sur une année avec des ensilages de maïs 2015 beaucoup moins riches en amidon et sur des stocks fourragers limités, donc avec de l'ensilage de maïs rationné et plus d'herbe) ;
- des contrats Cétomir qui sont actuellement en cours de signature après un envoi gratuit de 3 mois fin 2015.



## Les assemblées du Pôle Elevage : un temps fort de nos activités

Plus de 150 éleveurs de viande et 180 laitiers ont participé cet automne à l'une des dix réunions proposées par le Pôle Elevage. Ces temps forts de notre activité nous ont permis d'être au plus près de nos adhérents dans le débat, mais aussi dans la convivialité.

En salle le matin et à la découverte des exploitations l'après-midi, ces journées sont tournées vers l'innovation : la réduction des coûts alimentaires, les pratiques sanitaires innovantes, les robots de traite, le progrès génétique en allaitant, l'installation, les bâtiments modernes, le pâturage de parcelles d'un voisin céréalier,...

Se déplacer sur les exploitations et échanger avec d'autres agriculteurs ou conseillers apportent des éléments de réponse aux problématiques actuelles de l'élevage. De nombreuses voies d'amélioration existent, il faut trouver la bonne, avec un système d'exploitation cohérent et une bonne efficacité des facteurs de production.



## Sécheresse et déficit fourrager : 2015 une année noire

2015 restera une année noire pour l'élevage haut-marnais. Confronté, comme un peu partout en Europe, à une baisse de prix sans précédent, nos éleveurs ont subi une sécheresse exceptionnelle. Dès la mi-juillet, les conseillers du Pôle Elevage se sont mis en action pour anticiper, informer, et conseiller. Tout au long de l'été, les communications ont été multipliées tant dans la presse agricole locale (9 doubles pages entre juillet et septembre) que dans les revues de Haute Marne Conseil Elevage (7 "Elevage en Bref" entre juin et septembre).

Dès le mois de septembre, des diagnostics individuels et des bilans fourragers prévisionnels ont été réalisés chez près de 300 éleveurs. Le bilan est alarmant, un déficit moyen de 40% pour les maïs avec des zones à plus de 60%.

Grâce à une collaboration efficace entre le Pôle Elevage et le Conseil Départemental, 290 dossiers d'aide "fourrages" ont été réalisés par les conseillers entre le 5 octobre et le 30 novembre pour une enveloppe totale de plus de 380 000 €. Plus d'un tiers des aides a déjà été versé, le versement complet sera effectif début février.

Cette mobilisation sans faille des équipes n'a malheureusement pas suffi pour rétablir les équilibres fourragers. Nous maintiendrons nos efforts sur 2016 en espérant que cette année sera favorable à la reconstruction des stocks.



## EdE

**Ce que l'équipe EdE retiendra de 2015, c'est qu'en échangeant, communiquant, bon nombre de difficultés liées à l'identification bovine, ovine et caprine peuvent être résolues ou évitées...**

### Les actions menées en 2015

#### Recensement ovin/caprin 2015

Cette année, toute l'équipe EdE a décidé de mettre l'accent sur la récupération d'un maximum de documents de recensement auprès des détenteurs d'ovins/caprins. L'objectif était de pouvoir clôturer les activités des détenteurs n'ayant plus d'ovin/caprin depuis plusieurs années. Objectif atteint : seuls 20 détenteurs sur 780 n'ont pas renvoyé leur recensement contre 230 détenteurs en 2014 ! Une cessation administrative pour ces 20 détenteurs a été demandée aux services vétérinaires.

#### Synest

L'élevage étant en pleine mutation, à l'aube de la dématérialisation, toute l'équipe du Pôle Elevage s'est mobilisée pour sensibiliser et initier les éleveurs à l'outil informatique. L'objectif étant d'informatiser un maximum d'éleveurs. Cette fin d'année enregistre 60% de détenteurs informatisés contre 48% en début d'année. A la demande des exploitants et pour continuer dans cette dynamique, 2 formations pour les "débutants" et les "experts" ont été mises en place. Les formations étant complètes, d'autres seront rapidement programmées courant 2016.

#### Accompagnement des exploitations

Dans le cadre de nos missions, 50 exploitations ont bénéficié d'un suivi qualité. Le passage des agents EdE a permis de :

- vérifier que les exploitations visitées soient en conformité avec la réglementation de l'identification et de la certification bovine,
- remettre en conformité certains cheptels,
- déceler des exploitations en souffrance,
- proposer un accompagnement personnalisé.

### Nouvelle réforme de la PAC

#### Gestion des détenteurs

Suite à la nouvelle réforme, le service EdE a enregistré une forte hausse de modifications de statuts en avril et mai dernier. De nombreux GAEC ont été créés. Toute l'équipe s'est fortement mobilisée pendant cette période pour répondre à toutes les demandes en temps et en heure, malgré des délais bien souvent très courts.





Ci-contre : Présentation du projet de Contrat Ovin à la Foire de Sedan, sur le ring ovin (signé ensuite le 29/10).

Ci-dessus : Signature du Contrat de Filière Viandes Blanches le 29/10/2015. Les cosignataires : Guy Chatry (Interporc Champagne-Ardenne), Jean-claude Brisson (Aviculture, Comité Régional Elevage), Bertrand Laurent (Porcin, Comité Régional Elevage, en arrière plan), Jean-François Savy (Préfet), Régis Jacobé (Chambre Régionale), Jean-Paul Bachy (Conseil Régional), Bruno Faucheron (Comité Régional Elevage, absent de la photo).

## Le développement des productions ovines et viandes blanches avec les contrats de filières

Après les Contrats de Filière Bovin Lait et Bovin Viande en 2012, deux nouveaux contrats de filière régionaux ont été conduits en 2015 : le contrat de filière Ovine et **le contrat de filière Viandes Blanches** (porc et volaille).

Ils ont été élaborés au sein des Groupes Filières animales du Comité Elevage de la Chambre Régionale, avec la participation des acteurs (Chambres d'Agriculture, OPA syndicalisme spécialisé, coopératives et opérateurs économiques...). Ils ont été présentés à l'occasion de la Foire Agricole de Sedan, et co-signés avec l'Etat (Préfet) et le Conseil Régional (Président JP Bachy) sur un élevage ovin et avicole marnais le 29 octobre 2015, à la veille du changement de périmètre de la Région, afin d'assurer une continuité de la dynamique des développements de ces filières.

Ils constituent un cadre de dialogue interne et externe, afin notamment d'orienter les financements publics. Le Contrat de Filière Ovine précédent (signé en 2009) a permis par exemple de mettre en place un programme de soutien à la génétique, unique en France, ou bien encore la mobilisation des services de l'Etat et de la Région pour l'ouverture d'un Bac Pro ovin sur l'un des lycées de la Région (10 - St-Pouange depuis la rentrée 2014).

Le nouveau Contrat Ovin se décline en 3 axes :

- **Le métier d'éleveur**  
(formation, professionnalisation, compétitivité...),
- **La filière régionale**  
(abattage, communication produit ...),
- **La valorisation du territoire**  
(ressources fourragères, cas du loup...).

Le Contrat Viandes Blanches quant à lui se décline en 3 axes :

- Développer la compétitivité des élevages (investissements, autonomie alimentaire...),
- Développer les élevages, les industries et les emplois de manière durable et responsable,
- Positiver l'image de la production régionale et communiquer sur ses produits.

L'un des principaux leviers est le financement des investissements des éleveurs via le PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations).

L'animation du suivi de ces Contrats de Filière est assurée par les Chambres d'Agriculture.

### Chiffres clés filière Ovine (2013)

- 420 élevages
- 100 000 brebis et agnelles
- 26 000 TEC\* produites

### Chiffres clés filières Viandes Blanches (2013)

- 250 élevages avicoles (chairs et œufs)
- 30 000 TEC de volaille de chairs produites
- 230 élevages porcins
- 15 500 truies
- 26 000 TEC produites



## NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- **L'ÉCOUTE**  
proche pour mieux vous comprendre
- **LA RÉACTIVITÉ**  
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- **L'EFFICACITÉ**  
des prestations pertinentes au bon moment
- **L'EXPERTISE**  
une large palette de compétences
- **LA CLARTÉ DES INFORMATIONS**  
pour une relation en toute confiance
- **L'ÉTHIQUE**  
des valeurs pour le respect de vos intérêts

DES PRESTATIONS  
CERTIFIÉES POUR  
LA RÉUSSITE DE  
VOS PROJETS  
• CONSEIL  
• FORMATION



La Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne remercie tous ses partenaires, qui au cours de l'année 2015 ont co-financés des programmes et des actions de développement au service des agriculteurs du département. Parmi eux :



**Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne**  
26 avenue du 109<sup>ème</sup> R.I.  
BP82138 - 52905 CHAUMONT Cedex 9  
Tél. 03 25 35 00 60 - Fax 03 25 35 03 34  
mail : [accueil@haute-marne.chambagri.fr](mailto:accueil@haute-marne.chambagri.fr)  
[www.haute-marne.chambagri.fr](http://www.haute-marne.chambagri.fr)